



135, RUE VOLTAIRE B.P. 72
59635 WATTIGNIES CEDEX
☎03.20.96.32.92-Fax 03.20.60.25.45

DOSSIER D'INSCRIPTION



SECTION SPORTIVE REGIONALE

HOCKEY SUR GAZON

ANNEE SCOLAIRE 2018 - 2019

ENTREE EN 6^{ème}

DECISION DE LA COMMISSION :

ACCEPTÉ

REFUSE

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

photo

**LES DOSSIERS SONT A RETOURNER AU PLUS TARD POUR
LE LUNDI 9 AVRIL 2018
au secrétariat du collège Voltaire**



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse personnelle : n°

Rue

Code postal :

Ville :

N° de téléphone :

Nom et prénom du père :

Nom et prénom de la mère :

Nom et adresse de l'établissement fréquenté en 2017 - 2018 :

Régime demandé :

externat

demi-pension

Vécu sportif

Hockey :

débutant

débrouillé

licencié(e) en club

Club :

Préciser le nombre d'années de pratique:

Nombre d'entraînements par semaine :

Autres activités sportives pratiquées :

Appréciation des aptitudes

- Compte tenu des exigences horaires supplémentaires liées à la pratique du hockey et de la fatigue engendrée, **l'avis du professeur de la classe** sur les capacités de l'élève à mener conjointement un projet sportif et une bonne scolarité au collège :

Signature,

<p style="text-align: center;">AUTORISATION DU PASSAGE DES TESTS Entrée en section sportive régionale de hockey sur gazon</p>

Je, soussigné(e) autorise ma fille, mon fils,
à passer les tests d'évaluation **le vendredi 13 avril 2018 de 14H00 à 16H00**

Le rendez-vous est fixé à **13H45 à la salle de sports du collège Voltaire**. Les élèves devront avoir avec eux une tenue de sport appropriée : short, maillot, baskets, protège-tibias et chaussettes hautes. Le port d'un protège-dents est fortement conseillé.

Les élèves possédant déjà une crosse peuvent l'amener, sinon elle vous sera prêtée ce jour là.

Les tests se dérouleront dans l'enceinte du CREPS de Wattignies. Ils comporteront des épreuves physiques notamment de vitesse, des épreuves techniques de coordination motrice et des situations de jeu.

Numéro de téléphone (si nécessité d'être joint en cas d'urgence) :

Je certifie avoir pris connaissance des conditions de passation des tests

Signature du ou des responsables légaux,

Pièces à joindre au dossier

- Remplir complètement la fiche de renseignements et la fiche d'autorisation de passage des tests ci-dessus.
- Une enveloppe timbrée à l'adresse des parents et portant au verso le nom et le prénom de l'enfant
- Une photocopie des bulletins scolaires de l'année en cours
- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive du hockey.
(Pour la rentrée scolaire, il vous sera réclamé un examen médical plus approfondi).
- Sur papier libre, un bref texte avec les motivations de l'élève pour entrer dans cette section.

Les dossiers sont à retourner au plus tard pour le lundi 9 avril 2018

au secrétariat du collège Voltaire.

Ils doivent être adressés à Madame K/bidy, Principale du collège.

INFORMATIONS SUR LA SECTION SPORTIVE HOCKEY (document à conserver par la famille)

[voir site du collège: http://collegevoltaire.etab.ac-lille.fr/](http://collegevoltaire.etab.ac-lille.fr/)

Objectifs de la section

La section sportive hockey sur gazon de Wattignies a été créée en 2005. Elle permet à l'élève de concilier une scolarité conforme aux programmes officiels du collège avec une pratique sportive approfondie. Elle s'inscrit dans le cadre de la pratique d'une discipline sportive de niveau régional en partenariat avec le club de hockey de Wattignies et la Ligue Nord - Pas de Calais de Hockey sur gazon.

Ce projet a pour ambition d'atteindre plusieurs objectifs :

- Permettre à l'élève de mener à bien son double projet, à la fois sportif par une pratique régulière et approfondie du hockey, mais aussi et surtout la réussite de son parcours scolaire.
- Développer et valoriser chez l'élève de nouvelles compétences (techniques, tactiques, arbitrage...) ainsi que des progressions personnelles permettant de renforcer l'estime de soi.
- S'inscrire dans une attitude de respect vis-à-vis des personnes et des règles en cherchant à développer l'esprit d'équipe et de solidarité au sein du groupe.

Entrée en section

L'entrée dans la section peut permettre d'obtenir une dérogation à la carte scolaire sous réserve des places disponibles au sein du collège.

Les élèves hors secteur devront solliciter une dérogation en utilisant le critère 6 : « Elève suivant un parcours scolaire particulier »

Suite à l'examen des dossiers d'inscription, du passage des tests d'entrée et à la validation des critères médicaux exigés, la commission de recrutement fixera la liste des élèves retenus et en informera individuellement les familles.

Organisation de la section

Les élèves de la section seront répartis dans la même classe de sixième. Les élèves bénéficient d'un aménagement horaire pour suivre les séances d'entraînement de la section.

Maintien dans la section

L'élève s'engage au minimum pour une année scolaire. Par ailleurs le maintien dans la section n'est pas automatiquement reconductible. Il est remis en question chaque année au regard de l'évolution du comportement et de l'investissement de l'élève (travail, assiduité, attitude) et de son degré de motivation.

Les élèves arrivés sur dérogation retournent automatiquement dans leur établissement d'origine en cas d'arrêt de la section au cours de leur scolarité au collège.

Respect du règlement intérieur du collège :

Des sanctions peuvent également être prises en cours d'année au regard du comportement de l'élève au sein de la section.

Examen médical

Un examen médical complémentaire, effectué obligatoirement par un médecin du sport, sera réclamé pour la rentrée scolaire.

Suivi médical

Les élèves rencontreront en cas de besoin l'infirmière du collège dans le but d'apprécier leur état de santé, de repérer d'éventuels signes de fatigue.

Régime des élèves

Les élèves sont externes ou demi-pensionnaires.

Fonctionnement de la section

- La section s'adresse aux élèves sur l'ensemble de leur cursus collège, de la 6^{ème} à la 3^{ème}, aussi bien filles que garçons.

- Les élèves de la section sont répartis sur deux groupes d'entraînement :

✓ **Un groupe 6^{ème} / 5^{ème} bénéficiant de 2 séances de 1H30 par semaine.**

✓ **Un groupe 4^{ème} / 3^{ème} bénéficiant d'une séance de 2H00 par semaine.**

- Les entraînements ont lieu sur le site du CREPS à proximité immédiate du collège sur un terrain synthétique spécifique au hockey.

- L'encadrement pédagogique est effectué par Monsieur Sherbourne, professeur d'EPS au collège et responsable de la section.

Association sportive et compétitions

- Les élèves de la section sont vivement incités à adhérer à l'Association Sportive du collège et à participer aux compétitions organisées par l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS).

- Les entraînements de l'association sportive sont vivement recommandés pour assurer une meilleure progression.

- Les compétitions UNSS de hockey ont lieu le mercredi après-midi (environ six mercredis au cours de l'année scolaire).

Évaluation

La section sportive est une option à part entière. Une note est attribuée chaque trimestre aux élèves. Cette note portée sur le bulletin est prise en compte dans la moyenne trimestrielle de l'élève.